



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle pédagogique
Inspection Pédagogique Régionale**

Strasbourg, le 20 septembre 2022

Affaire suivie par :
Joëlle Pugin – Christophe Laville
IA-IPR de SVT
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ce.ipr@ac-strasbourg.fr

Joëlle PUGIN – Christophe LAVILLE
IA-IPR de Sciences de la vie et de la Terre

à

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

l'attention de tous les professeurs de SVT et de tous les
personnels de laboratoire (ITRF) de SVT

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Chères et chers collègues,

Après les congés d'été mérités, nous espérons que vous avez débuté cette nouvelle année scolaire le plus agréablement possible.

Nous profitons de ce courrier pour souhaiter la bienvenue aux professeurs qui rejoignent l'académie ainsi qu'aux lauréats des concours. Nous remercions les formateurs, les concepteurs de ressources et de sujets, l'ensemble des tuteurs pour leur investissement et leur engagement dans leurs missions.

Dans la circulaire de rentrée du ministre, les priorités affichées concernent un engagement de l'école pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'égalité et la mixité, le bien-être de tous. Nous saurons au travers de l'enseignement de notre discipline répondre à ces priorités et continuer de porter les valeurs fortes de la science qui se retrouvent plus que jamais dans les enjeux sociétaux en matière de santé et d'environnement.

Concernant les examens, nous remercions les professeurs qui, au mois de mai et juin dernier, ont su faire preuve de réactivité et qui ont répondu aux sollicitations parfois tardives. Nous vous rappelons que tout professeur peut être convoqué, y compris jusqu'au dernier moment en cas de remplacement, pour la passation et la correction des examens (DNB, épreuves ponctuelles pour candidats libres, épreuves écrites du baccalauréat, Grand oral, DNL, oraux du second groupe et jury de baccalauréat) quels que soient les niveaux enseignés.

Des informations vous parviendront tout au long de l'année par les listes de diffusion, elles viendront compléter celles détaillées en annexe de ce courrier. Nous restons bien évidemment à votre écoute pour accompagner votre réflexion pédagogique et répondre à toute question que vous souhaiteriez nous soumettre (via l'adresse ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr).

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Bien cordialement.

Joëlle PUGIN
IA-IPR S.V.T.

ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr
joelle.pugin@ac-strasbourg.fr

Christophe LAVILLE
IA-IPR S.V.T.

ia-ipr.svt@ac-strasbourg.fr
christophe.laville@ac-strasbourg.fr

Informations complémentaires

Visites en classe - rendez-vous de carrière – accompagnement

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux.

Dans le respect de votre liberté pédagogique, nous souhaitons vous rappeler, comme l'an passé, les éléments qui nous semblent fondamentaux au niveau des pratiques de classe.

- La science doit être cœur de l'enseignement de notre discipline. Toute séance doit apporter une réelle plus-value scientifique aux élèves pour renforcer leur savoir et accroître la rigueur propre aux démarches scientifiques et à l'esprit critique. Développer l'esprit scientifique est une priorité pour former le citoyen de demain et l'armer face aux pseudosciences, pour distinguer les croyances, qui sont personnelles, libres et variables, et les faits scientifiques qui reposent sur des connaissances qui sont communes et indispensables à tous. A ce titre, il reste impératif d'apporter des savoirs, d'en construire, lors de chaque heure de classe. Le développement des savoir-faire, qui ne sont jamais à déconnecter des savoirs, contribue à l'acquisition des compétences. Le réel reste à privilégier car il permet de développer des capacités importantes liées à notre discipline que sont l'observation et la description qui sont essentielles à la connaissance de l'environnement.
- Il convient d'adapter, dès la rentrée mais également mois après mois, les programmations prévues en tenant compte des impératifs du calendrier car elles doivent permettre de traiter l'ensemble des thèmes et chapitres au cours de l'année. Ces contraintes imposent de faire des choix pédagogiques dans la manière d'aborder les thématiques sans réduire les savoirs exigibles en SVT mais en adaptant les techniques pédagogiques mises en œuvre. Chaque professeur doit pouvoir s'appuyer sur les acquis des années antérieures des élèves pour que l'acquisition spiralaire des compétences soit effective.
- En veillant à toujours donner du sens au contenu, une séance gagnera à débiter par une introduction motivante et à se terminer par un temps de bilan indispensable qui peut revêtir toutes les formes (écrite, orale, collectif, appuyé sur une évaluation, schématisé, etc...). Dans les traces écrites, il est essentiel de soigner l'introduction et les transitions ce qui rend la démarche plus apparente et donne davantage de sens. Il nous paraît important que le professeur puisse contrôler ces traces écrites dès les premières semaines de classe pour rapidement remédier aux manquements éventuels. Il est illusoire de penser que fournir l'intégralité d'un cours déjà rédigé par le professeur est une solution pédagogique optimale. Si elle peut s'avérer intéressante ponctuellement, elle n'a pas à devenir habituelle.
- La mise en activité réelle des élèves, qui ne se limite pas à une exploitation de documents, est à développer pour un apprentissage progressif de l'autonomie (qui ne peut se réduire à une simple autonomie d'exécution). Les activités doivent avoir été pensées pour donner du sens aux contenus et rester au service de la construction du savoir scientifique. Il est souvent pertinent de prévoir plusieurs phases d'activités sur des temps courts. Les séances ne se construisent pas en voulant d'emblée y placer des activités. La leçon doit faire ressortir clairement la démarche suivie et le raisonnement.
- La réflexion sur l'usage du numérique devra encore être approfondie pour garantir un développement des compétences à l'origine d'une plus-value dans les apprentissages (cf. productions à venir du groupe numérique). Une vigilance pour limiter le temps d'écran est à intégrer. Les diaporamas vidéoprojetés devraient se limiter à des projections d'images ou de documents sans figer le déroulé de la leçon. Si elles sont utilisées, les traces écrites numériques doivent faire l'objet d'une attention particulière du professeur pour garantir des apprentissages efficaces hors de la classe.
- Il est important de diversifier les formes d'évaluation (écrit, oral, gestes techniques...) dont la fréquence doit être régulière (mais sans devenir abusive) de façon à interroger les différentes compétences. La durée consacrée à chaque évaluation doit être adaptée aux objectifs sans redondance inutile au sein du même devoir.

Chaque évaluation portera sur certains aspects des savoirs et/ou des capacités et/ou des attitudes déjà travaillés. Celle-ci doit toujours être positive et valorisera les acquisitions. Les évaluations devraient pouvoir être transférables d'un professeur à l'autre en ce qui concerne les savoirs, ce qui impose de limiter les exigences de connaissances aux contenus fixés par les programmes officiels. Des questions ouvertes peuvent parfois remplacer avantageusement une série de questions fermées.

Au-delà des savoirs propres à la discipline, chaque professeur participe à l'acquisition et l'évaluation des compétences transversales qui nécessitent une concertation interdisciplinaire. Le socle commun, les dispositifs d'aide et d'accompagnement, le programme de cycle 3 de sciences et technologie, les EPI, l'enseignement scientifique du tronc commun de première et de terminale, la préparation au Grand oral, imposent ces regards croisés. Il convient néanmoins de rappeler que les SVT, dotées d'un horaire hebdomadaire restreint (hors spécialité en lycée), ne sauraient porter seules l'ensemble des apprentissages transversaux attendus. De même, il conviendra d'étudier la pertinence des projets mis en œuvre, sans les multiplier, de façon à ce qu'ils apportent une réelle plus-value en termes d'avancée dans les apprentissages dans le cadre des programmes scolaires.

Les programmes de SVT

- **Pour le collège :**

Des textes publiés en juillet 2020 définissent les nouveaux programmes officiels à mettre en œuvre aux cycles 3 et 4.

Ces programmes ont été légèrement modifiés et mettent davantage en avant les questions climatiques et environnementales pour en saisir les enjeux.

Quelques allègements sont également apparus.

Par rapport aux versions en vigueur à la rentrée 2019, les ajouts et modifications sont **en vert**, les suppressions sont **en rouge barré**.

<https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/svt/inspection-textes-officiels/programmes-officiels-et-epreuves-certificatives/>

- **Pour le lycée**

1. Pour la spécialité SVT de terminale, le BO du 30/09/2022 modifie la liste des parties du programme qui ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve terminale (écrit de spécialité et ECE).

Dans la thématique la Terre, la vie et l'organisation du vivant :

- la partie « L'inéluctable évolution des génomes au sein des populations ».
- la partie « D'autres mécanismes contribuent à la diversité du vivant ».
- la partie « Les traces du passé mouvementé de la Terre ».

Dans la thématique Enjeux planétaires contemporains :

- la partie « La domestication des plantes ».
- la partie « Comprendre les conséquences du réchauffement climatique et les possibilités d'actions ».

Dans la thématique Corps humain et santé :

- la partie « **Le cerveau, un organe fragile à préserver** ».
- la partie « L'organisme débordé dans ses capacités d'adaptation ».

Nous vous rappelons que :

- ces chapitres restent obligatoirement à traiter avant la fin de l'année scolaire même s'ils ne concernent pas l'épreuve écrite et l'ECE. Ils peuvent faire l'objet d'une évaluation lors des oraux du second groupe et peuvent aussi être choisis comme thématique par les élèves pour le Grand oral,
- pour l'épreuve écrite, les élèves traiteront l'exercice 1 et l'exercice 2 (sans choix prévu cette année entre deux exercices 1).

Concernant le calendrier :

Les écrits de spécialité SVT se dérouleront les lundi 20 et mardi 21 mars après-midi.

Les ECE se dérouleront la semaine suivante entre le mardi 28 et le vendredi 31 mars.

2. Pour la session 2023, les nouvelles modalités de passation des ECE seront décrites dans un vademécum qui sera actualisé très prochainement.
3. Nous vous rappelons que la présentation des programmes actuels et une proposition de découpage, dont celle de la spécialité de terminale qui a été actualisée, sont disponibles en ligne : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/svt/inspection-textes-officiels/nouveaux-programmes-les-journees-danimation/>
4. Le BO N°30 du 29 juillet 2021, <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm> qui mérite d'être lu avec attention, redéfinit, en particulier, les modalités de prise en compte du contrôle continu suite à la suppression des épreuves d'évaluation commune (EC). Les moyennes des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale ont valeur certificative. Pour notre discipline, la spécialité non continuée de première et l'enseignement scientifique de première et de terminale sont concernés. Le BO indique les coefficients qui sont appliqués et introduit l'obligation pour chaque lycée de produire un « projet d'évaluation ». Cette année, la réflexion initiée autour de l'élaboration de ce projet d'évaluation en 2021 est amenée à se poursuivre. Nous vous invitons à vous engager et à participer à cette réflexion tant au sein de notre discipline que dans une approche transversale. Les enjeux étant de s'assurer de la solidité de l'évaluation du baccalauréat en contrôle continu tout en atténuant les tensions inhérentes à ce type d'évaluation.

L'école académique de la formation continue

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec l'ouverture de l'Ecole académique de la formation continue (EAFC) qui remplace la DAFOR dans notre académie.

La traditionnelle campagne d'inscription au PAF qui se tenait de fin août à fin septembre n'existe plus. L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et les inscriptions se feront au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs. Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales.

Laboratoire

Le site « Risques et sécurité en SVT » a été transféré sur TRIBU (tapez directement, dans votre moteur de recherches, Tribu Espace transitoire SVT). Il présente notamment de très nombreuses fiches techniques et des ressources pour les ECE.

Un ensemble de documents s'adressant à **tous les personnels concernés par la gestion des déchets biologiques et des produits chimiques dans les laboratoires d'enseignement** est disponible en ligne :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/securite-risques-dechets/formations/>

Les Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation, ITRF, sont les interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne la gestion de l'ensemble des déchets produits en SVT.

Concours externes et internes de l'éducation nationale

Les informations sont disponibles en ligne : [Devenir enseignant](#)

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2023 seront ouvertes jusqu'au 18 novembre 2022 à 12h00 heure de Paris : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre.html>

Certifications complémentaires

Pour les collègues désirant se présenter à une certification complémentaire, des informations vous seront transmises par la DEC (division des examens et concours).

Enseignement des SVT en allemand et actions tri-nationales

Un espace d'échanges est ouvert dans Moodle, il concerne uniquement les professeurs de SVT qui enseignent en allemand au collège. Des ressources y sont disponibles. Les fiches publiées ont pour objectif de faciliter la conception de séances en allemand mais ne sont pas des modèles destinés à être utilisés dans l'état. Cet espace, réservé aux inscrits, pourra s'enrichir des documents professionnels que chacun souhaitera y déposer sans validation préalable (contact et modération : christelle.walter@ac-strasbourg.fr).

Actions scientifiques transfrontalières :

Un programme d'actions scientifiques avec des partenaires allemands sera bientôt disponible. Pour toute information vous pouvez contacter Monsieur EBLE, chargé de mission à l'action régionale transfrontalière et en pays germanophone (Aimeric.Eble@ac-strasbourg.fr) et vous référer au catalogue des ACA publié prochainement par la Darilv : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/dareic/projets-regionaux-transfrontaliers-et-en-pays-germanophones/action-culturelle-en-langue-regionale/aca-actions-culturelles-transfrontalieres-et-en-langue-regionale-proposees-par-la-darilv/>

Actions du BCN :

Le BioValley College Network propose un programme varié mais réduit en raison du contexte sanitaire (symposium annuel, conférences, partenariat avec des laboratoires...) : www.biovalley-college.net. Il est animé par un groupe d'enseignants suisses, allemands et français de la région du Rhin Supérieur et a pour objectif de promouvoir, par l'expérimentation, l'enseignement des sciences de la vie, de la biologie moléculaire et des biotechnologies (contact : herve.furstoss@ac-strasbourg.fr). Cette année, les activités redémarreront avec le College day le 25 novembre à Bâle.

Contacts et personnes ressources

Gestionnaire DPE pour les SVT :

Madame Amandine VIERLING – 03 88 23 38 72 - Amandine.Vierling@ac-strasbourg.fr

Chargés de mission d'inspection

L'équipe de chargés de mission est composée cette année de six collègues :

- Madame DARCY Véronique
- Madame DEUTSCHMANN Christine
- Monsieur FURSTOSS Hervé
- Madame KABEL Caroline
- Madame KUHN Emmanuelle
- Monsieur ORSAT Julien

Administration du site SVT :

Monsieur COLARD - pierre-etienne.colard@ac-strasbourg.fr

Interlocuteur académique pour le numérique (IAN) :

Monsieur GEHIN - gerald.gehin@ac-strasbourg.fr

Chargées, chargés de mission en lien avec la formation

- Coordinatrice des actions de formation SVT à l'EAFIC : Madame CRUSOT - karine.crusot@ac-strasbourg.fr
- Formateur coordonnateur de la formation professionnelle SVT à l'INSPE :
Monsieur ORSAT - julien.orsat@ac-strasbourg.fr
- Coordinatrices des actions SVT à la Maison pour la science en Alsace :
Mesdames KABEL et VOGT - caroline.weber1@ac-strasbourg.fr et Anne-Sophie.Vogt@ac-strasbourg.fr

- Action culturelle
 - o chargée de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) à la délégation académique de l'action culturelle (Daac) : Madame LAUGEL Céline (PC)
 - o au parc naturel régional des Vosges du Nord : Monsieur FISCHER Vincent
 - o au développement durable : Monsieur BAUDRY Julien (remplace Monsieur SAGER Raphaël)
 - o au service éducatif du zoo de Mulhouse : recrutement en cours
 - o à l'Ariena : Madame MAGNAN Joséphine
 - o au jardin des sciences : Madame CORBIN Manon et Monsieur GEYER Joël (PC)
 - o à la Nef des sciences à Mulhouse : Monsieur TSCHOPP Lionel (PC)
 - o au Vaisseau à Strasbourg : recrutement en cours (pour le remplacement ponctuel de Monsieur PAX Stéphane)
 - o au parc naturel régional des Ballons des Vosges : Monsieur Sébastien PIERRE (EPS)

Préparation aux concours

- **Capès interne** : Madame KABEL Caroline (caroline.weber1@ac-strasbourg.fr)
- **Agrégation interne** : Madame DEUTSCHMANN Christine (christine.deutschmann@ac-strasbourg.fr)

Informations complémentaires en ligne :

<https://pro.ac-strasbourg.fr/dafor/carriere-concours/preparations-aux-concours-internes/>

Principales ressources académiques en ligne concernant les SVT

[Site académique SVT](#)

[Programmes officiels SVT](#)

[Diaporamas des animations IA-IPR](#)

[Espace pédagogique SVT](#)

[Développer la pensée critique dans l'enseignement des SVT](#)

[Ressources sur les barèmes curseurs](#)

[Banques de QCM \(collège\)](#)

[Lithothèque d'Alsace](#) :

le site est en cours d'actualisation, l'ensemble des ressources restent accessibles. Quelques nouveautés sont déjà publiées, certains sites ont été revisités. Pour d'autres, les documents présents à l'origine de la lithothèque sont encore en ligne. Le groupe de travail poursuivra progressivement l'actualisation des pages ce qui représente un important travail de fond.

[Le numérique en SVT](#) :

La publication des ressources a débuté. Elle se poursuivra tout au long de l'année scolaire grâce à la forte implication des collègues du groupe numérique académique. <http://www.svt.site.ac-strasbourg.fr/dossiers/enseigner-avec-le-numerique>

Rubriques transversales :

[Réforme du collège sur la page « Collège 2016 » du site académique](#)

[EPI](#)

[AP](#)

[Devoirs faits](#)

Listes de diffusion (svt-college@ac-strasbourg.fr, svt-lycee@ac-strasbourg.fr, personnels-laboratoire@ac-strasbourg.fr) **et la messagerie académique**

Comme tous les ans, les adresses seront mises à jour à partir de la base académique. Si vous souhaitez vous abonner dans un autre cycle que celui dans lequel vous enseignez, votre demande sera acceptée avec votre adresse académique.

Pensez à vider régulièrement votre messagerie académique car le quota de messages est limité et vous risqueriez de ne plus recevoir certaines informations. Il semblerait que la redirection, en particulier sur les boîtes Gmail, soit dysfonctionnelle.

Soyez également vigilants quant à la nature des échanges qui doivent conserver un caractère strictement professionnel et au destinataire de votre réponse.

Actions pédagogiques et concours élèves

- *L'année de la biologie* se poursuit jusqu'en décembre 2022 : toutes les informations sont publiées sur la page académique créée pour l'occasion, <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/annee-biologie/>. Nous vous invitons à la consulter régulièrement pour faire vivre cette année particulière dans vos établissements, vous inscrire et faire participer vos élèves. Adresse de contact : anneebiologie@ac-strasbourg.fr
- *Les olympiades de géosciences* : comme chaque année, le concours des olympiades de Géosciences va concerner les élèves de Première générale. Une dizaine d'élèves sera récompensée, au niveau académique, grâce aux prix (loupes binoculaires, ouvrages...) obtenus auprès de différents sponsors. Nous comptons sur vous pour sensibiliser et encourager vos élèves à s'y inscrire. (Coordonnatrice : Emmanuelle GUERRA - emmanuelle.blaess@ac-strasbourg.fr).
- *Les olympiades de biologie* : un courrier spécifique vous parviendra dans les prochains jours. (Coordonnatrice : Manon Corbin - manon.corbin@ac-strasbourg.fr)
